

GT IA – Formation, expérimentation et conditions de travail

09/02/2026

DÉCLARATION LIMINAIRE CGT

« Nous en sommes aujourd’hui au quatrième groupe de travail consacré à l’intelligence artificielle.

Le thème de ce GT porte sur la formation et sur une expérimentation d’IA déployée via la plateforme MENTOR.

Mais une question simple reste posée :

à quoi sert exactement ce cycle de groupes de travail, et qu’est-ce qu’il est censé produire concrètement ?

À ce stade, nous n’avons ni objectif clairement posé, ni livrable identifié, ni cadre opposable annoncé. »

Dans le même temps, et c’est là tout le problème, des outils d’intelligence artificielle sont déjà utilisés dans les administrations, parfois sans information claire des agent·es, sans consultation des représentants du personnel, et sans débat collectif préalable.

Le dialogue social arrive après les décisions, alors que toutes les règles écrites disent qu’il doit intervenir avant.

L’expérimentation présentée : de quoi parle-t-on concrètement ?

L’expérimentation présentée aujourd’hui porte sur l’usage d’un assistant pédagogique basé sur l’intelligence artificielle, intégré à la plateforme MENTOR.

Ce n’est pas une expérimentation marginale :

- 23 administrations sont déjà engagées,
- plus de 100 agent·es concepteurs de formation utilisent l’outil,
- et environ 700 agent·es apprenant·es ont déjà suivi des formations conçues avec cette IA.

On parle donc déjà de plusieurs centaines d’agent·es directement concernés, dans une plateforme qui touche, à terme, des centaines de milliers de personnels.

Nous ne sommes donc pas face à un simple test technique, mais bien face à une transformation réelle et déjà engagée du travail.

L’IA n’est pas un outil neutre

Contrairement au discours rassurant, l’intelligence artificielle ne supprime pas le travail.

Elle le transforme, souvent en l'alourdissant :

- apprentissage permanent des outils,
- vérification systématique des contenus produits,
- correction des erreurs,
- vigilance constante pour garder la maîtrise.

Cela se traduit par une charge cognitive accrue, une intensification du travail et, à terme, des effets sur la santé : fatigue mentale, stress, perte de sens.

Une IA qui "aide" mais qui augmente la pression et la charge mentale n'est pas un progrès.

Des risques réels pour les métiers et le collectif de travail

Ce que nous voyons se dessiner, ce sont :

- une remise en cause du savoir-faire des agent·es publics,
- une standardisation des pratiques,
- une perte progressive d'autonomie professionnelle,
- un affaiblissement du collectif de travail, chacun se retrouvant seul face à l'outil.

Et derrière cela, il y a aussi des risques bien connus :

- suppressions d'emplois,
- glissements de missions,
- utilisation de l'IA pour compenser le manque de moyens humains.

Le service public ne peut pas être piloté par des algorithmes.

Le cœur du problème : l'absence de dialogue social

Face à ces risques, une règle est pourtant claire : toute transformation du travail doit être discutée en amont avec les représentants du personnel.

Or, sur l'IA :

- les outils arrivent avant le débat,
- les instances sont parfois simplement informées,
- les agent·es découvrent les usages une fois qu'ils sont déjà installés.

Ce n'est pas du dialogue social, c'est une mise devant le fait accompli.

Parler d'éthique ou de bonnes pratiques n'a aucun sens si les règles de base du dialogue social ne sont pas respectées.

Ce que la CGT défend

La CGT ne s'oppose pas à la technologie.

Mais elle refuse que l'intelligence artificielle devienne :

- un outil de mise sous pression,
- un moyen d'intensifier le travail,
- ou un prétexte pour transformer les métiers sans débat.

L'IA doit rester un outil d'aide, sous maîtrise humaine et publique, au service des missions et non du rendement.

Nos revendications

Avant tout déploiement d'IA, il faut :

- un véritable dialogue social, dès la conception des projets ;
- une évaluation des impacts sur le travail et la santé ;
- des formations sur temps de travail, pour comprendre et non subir ;
- la garantie du volontariat dans l'usage ;
- et le respect du jugement professionnel des agent·es.

Conclusion

La transformation numérique ne doit pas se faire contre les agent·es, ni dans leur dos.

Se réapproprier notre travail à l'heure de l'intelligence artificielle, c'est refuser que les outils décident à notre place et exiger que les règles de dialogue social soient respectées.

Le service public a besoin de l'expertise des agent·es, pas d'algorithmes imposés sans débat.